

2023/25/04/03

COMMUNE
DE
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 AVRIL 2023

Date de convocation :
14/04/2023

Convocation affichée le :
14/04/2023

Nombre de Conseillers
présents pour cette
délibération :

En exercice : 27
Présents : 22
Procuration (s) : 5
Votants : 27

Reçu en Préfecture de
VANNES le15 MAI 2023
Certifié exécutoire le
Publié ou notifié le
A GOURIN, le.....15 MAI 2023
Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



L'an deux mille vingt-trois à vingt heures, le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOJJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, JANNY Patrick, BAUDET Philippe, BOUËDEC Jean-Michel, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : LE GRAND Mickaël à BOURLÈS Christophe, LE GRAND Hicham à DUFLEIT Anthony, JANNY Patrick à NÉDÉLEC Rémi, BAUDET Philippe à LE COROLLER Marie-Ange, BOUËDEC Jean-Michel à ULLIAC Morgane, PHILIPPE Jean-Luc à PERON Matthieu.

Au moyen d'un vote à main levée, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance par 21 voix « POUR » et 6 voix « CONTRE ».

GOJJARD Laurine étant arrivée à 21h19, le vote s'est effectué au moyen d'une procuration donnée à HENRY Catherine.

3 – CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) – BONUS TERRITOIRE LUDOTHEQUE – ACCORD DE PRINCIPE

Monsieur le Maire explique au conseil municipal les nouvelles modalités de partenariat politique et financier avec la CAF du Morbihan :

- la Convention Territoriale Globale (CTG) qui constitue désormais le cadre général de contractualisation entre les Caisses d'Allocations Familiales et les collectivités. Elle a pour

vocation d'intégrer l'ensemble des dispositifs et financements
sur les territoires.

- la nouvelle convention financière pour la ludothèque (Bonus territoires ludothèque) à compter du 1^{er} janvier 2023 pour 5 ans.

Il est demandé au conseil municipal de donner un accord de principe sur l'adhésion à ce pacte politique et financier. Les conventions à intervenir seront soumises à l'assemblée lors d'une séance ultérieure.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

DONNE, son accord de principe sur l'adhésion à ce pacte politique et financier.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 25 avril 2023

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE GOURIN' at the top, a central emblem of a town with a church spire, and the number '56110' at the bottom. There are two small stars on either side of the emblem.

Hervé LE FLOC'H.

La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line and a few loops.

Catherine HENRY.